

Budget

EXPRESS

4 novembre 2008

QUÉBEC : MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

- **Mesures fiscales**

Quelques mesures conditionnelles à l'accord du fédéral

- **Analyse budgétaire**

Le gouvernement du Québec vit sur ses réserves!

Pas de déficit à moins d'une détérioration additionnelle de l'économie



Desjardins

Vice-présidence Fiscalité
Vice-présidence Études économiques

www.desjardins.com/economie

La ministre des Finances du Québec, madame Monique Jérôme-Forget a déposé cet après-midi une mise à jour économique et financière sur la situation qui prévaut au Québec. Quelques mesures fiscales ont été annoncées mais, pour certaines d'entre elles, il faudra attendre que le gouvernement fédéral s'harmonise à ces propositions avant de modifier nos façons de faire.

MESURES AFFECTANT DESJARDINS - ENTREPRISE

Hausse de 71 à 73 ans de la limite d'âge pour l'échéance des REER, des RPDB et des RPA

Le gouvernement du Québec propose que, à compter de 2009, l'âge limite pour la conversion des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), des régimes de participation différée aux bénéficiaires (RPDB) et des régimes de pension agréés (RPA) passe de 71 à 73 ans, permettant ainsi aux personnes âgées de 72 et 73 ans de continuer à accumuler du capital pour leur retraite, et ce, à l'abri de l'impôt.

Il faut noter que les modalités fiscales de ces différents régimes sont actuellement de juridiction fédérale; de ce fait, il est essentiel que le gouvernement canadien s'harmonise à cette proposition pour qu'elle prenne effet.

Report d'une année des remboursements au Régime d'accession à la propriété (RAP)

Un particulier dispose d'une période de quinze ans pour rembourser les montants retirés de ses REER dans le cadre du RAP. S'il ne rembourse pas le montant prévu pour une année, il doit l'inclure dans ses revenus de la même année. Par ailleurs, la période de remboursement débute dans la deuxième année suivant celle où les retraits ont été effectués, ce qui signifie que le particulier dispose d'une période maximale de deux ans avant de commencer à rembourser.

Afin d'augmenter les liquidités des particuliers, le gouvernement du Québec propose de reporter sur les années subséquentes restantes le remboursement RAP qui était dû pour 2009. Cette mesure aiderait ces

contribuables à mieux faire face aux conséquences de la crise financière.

Encore là, le Québec n'étant pas maître des règles fiscales relatives au RAP, il est essentiel que le gouvernement fédéral donne suite à la proposition du Québec pour que cette mesure prenne effet.

Impact de la conjoncture actuelle sur les régimes de retraite

Le gouvernement se dit inquiet de l'impact que pourrait avoir la crise actuelle sur la situation financière des régimes de retraite des québécois.

Le gouvernement annonce donc des mesures visant à sécuriser le secteur :

- o mise en place de groupes de travail formés des représentants des milieux patronaux, syndicaux et municipaux, des représentants de la Régie des rentes du Québec et d'autres groupes concernés;
- o application de normes particulières pour les régimes de retraite confrontés à des difficultés financières majeures;
- o adoption de nouveaux pouvoirs pour venir en aide à certains régimes confrontés à des difficultés financières majeures;
- o engagement du gouvernement concernant les nouvelles normes actuarielles de l'Institut canadien des actuaires.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale dévoilera sous peu le détail de ces mesures.

MESURES AFFECTANT LES PARTICULIERS

Hausse de 1 500 \$ à 2 000 \$ en 2009 du montant du crédit d'impôt pour revenus de pension

Le gouvernement annonce que le montant maximal des revenus de retraite admissibles au crédit d'impôt pour revenus de pension sera porté de 1 500 \$ à 2 000 \$ en 2009. De plus, ce montant sera indexé au taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers à compter de 2010.

On se rappellera qu'à l'occasion du budget de mars dernier, le gouvernement avait annoncé que le montant maximal des revenus de retraite admissibles serait porté de 1 500 \$ en 2008 à 1 750 \$ en 2009, et à 2 000 \$ en 2010.

Taux d'indexation de 2,36 % du régime d'imposition des particuliers pour 2009

Afin d'atténuer les effets de la hausse du coût de la vie sur le pouvoir d'achat des ménages, le gouvernement indexe pleinement le 1^{er} janvier de chaque année le régime d'imposition des particuliers en se basant sur le taux d'inflation observé au Québec. Cette indexation s'applique aux seuils de revenu imposable de la table d'imposition ainsi qu'à la plupart des crédits d'impôt.

Pour l'année d'imposition 2009, en raison de la hausse des prix à la consommation, le taux d'indexation s'établira à 2,36 %.

Pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours pour 2009

Le gouvernement annonce que les prestations du Programme d'aide sociale, à l'intention des ménages aptes au travail, seront désormais pleinement indexées en fonction de la hausse du coût de la vie. Cette mesure prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2009 et elle s'appliquera pour les années suivantes. Pour 2009, ce taux d'indexation s'établira également à 2,36 %.

La pleine indexation des prestations d'aide sociale aura également pour effet de hausser les montants versés dans le cadre des programmes du Soutien aux enfants et de la Prime au travail, puisque ces deux programmes sont définis en interaction avec les programmes d'aide de dernier recours.

MESURE AFFECTANT LES SOCIÉTÉS

Financement additionnel pour les PME

Afin d'aider les entreprises, principalement les PME, qui ont des besoins de liquidités à court terme, le gouvernement mettra en place un programme d'aide pour le financement des entreprises performantes qui connaissent des difficultés financières attribuables à la conjoncture.

Ce programme permettra d'offrir jusqu'à 1 G\$ de liquidités additionnelles aux entreprises québécoises d'ici la fin de 2010. Les détails de ce nouveau programme seront dévoilés prochainement par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

QUÉBEC : MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le gouvernement du Québec vit sur ses réserves!

Pas de déficit à moins d'une détérioration additionnelle de l'économie

FAITS SAILLANTS

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour 2008-2009 et 2009-2010.
- On devra toutefois épuiser totalement les 2,3 G\$ accumulés dans la réserve budgétaire pour y parvenir.
- La croissance prévue de l'économie québécoise a été fortement révisée à la baisse. De plus, les risques demeurent orientés vers le bas.
- Le gouvernement du Québec ne dispose plus d'aucune marge de manœuvre. La possibilité d'un déficit ne peut donc pas être écartée pour 2009-2010 et 2010-2011 advenant une détérioration plus importante des conditions économiques.
- Le ministère des Finances propose quelques nouvelles mesures, totalisant 412 M\$ sur deux ans, pour amoindrir les effets du ralentissement économique et de la crise financière sur les ménages et les entreprises.

Tableau 1
Sommaire des opérations budgétaires révisées – Automne 2008^P

En M\$	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Revenus budgétaires	63 093	63 376	64 716
Variation en %	4,0	0,4	2,1
Dépenses budgétaires	-61 847	-63 953	-65 830
Variation en %	5,2	3,4	2,9
Résultats nets des entités consolidées	404	365	839
Provision pour éventualités	---	-200	---
Surplus (déficit) aux fins des comptes publics	1 650	-412	-275
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-449	-660	-822
Solde budgétaire avant réserve budgétaire	1 201	-1 072	-1 097
Versements au Fonds des générations provenant de la réserve budgétaire	-200	-132	---
Recours à la réserve budgétaire⁽¹⁾	-1 001	1 204	1 097
Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire	0	0	0

^P Derniers résultats pour 2007-2008 et prévisions pour les années subséquentes.

⁽¹⁾ Un montant négatif signifie une affectation à la réserve et un montant positif, une utilisation de la réserve.

Source : Ministère des Finances du Québec

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

Yves St-Maurice
Directeur et économiste en chef adjoint

Benoit P. Durocher
Économiste senior

Mathieu D'Anjou
Économiste senior

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EST MAINTENU

La ministre des Finances en avait déjà fait l'annonce : l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec sera vraisemblablement maintenu en dépit de la détérioration de l'économie et de l'intensification de la crise financière. Cette situation diffère de celle du gouvernement ontarien, où un déficit de 500 M\$ est maintenant prévu pour 2008-2009. Même le gouvernement fédéral ne semble pas complètement écarter la possibilité d'un léger déficit. Nous serons davantage fixés à cet égard lors de la publication de l'énoncé économique prévue dans les prochaines semaines.

Ce tour de force, le gouvernement du Québec le doit à une gestion prudente, en établissant une réserve budgétaire. Cette réserve, composée des surplus budgétaires de 1,3 G\$ en 2006-2007 et de 1,0 G\$ en 2007-2008, sera utilisée au cours des deux prochains exercices pour maintenir un solde budgétaire à zéro. N'eût été cette réserve, le gouvernement du Québec aurait présenté un déficit de 1,1 G\$ en 2008-2009 et en 2009-2010. On doit toutefois souligner que le ministère des Finances versera près de 1,6 G\$ de plus au Fonds des générations au cours de 2008-2009 et de 2009-2010. Si l'on tient compte de ces versements, qui sont en fait des excédents budgétaires dédiés à un remboursement éventuel de la dette, le portrait financier du gouvernement du Québec est un peu plus avantageux. De plus, la ministre des Finances a prévu une provision pour éventualités de 200 M\$ pour 2008-2009. Cette dernière procurera une certaine marge de manœuvre advenant une dépense imprévue ou une détérioration plus importante des conditions économiques.

Les revenus budgétaires sont révisés à la hausse de 396 M\$ en 2008-2009 et à la baisse de 468 M\$ en 2009-2010. En outre, un bénéfice additionnel de 300 M\$ d'Hydro-Québec est prévu pour l'exercice en cours. En 2009-2010, la prévision concernant l'impôt sur le revenu des particuliers, les taxes à la consom-

mation ainsi que les impôts des sociétés a été abaissée de 532 M\$. Les dépenses de programmes ont été révisées à la hausse par rapport aux projections du budget de mars dernier (+289 M\$ en 2008-2009 et +416 M\$ en 2009-2010). Les nouvelles mesures annoncées aujourd'hui pour les particuliers et les entreprises représentent des dépenses supplémentaires de 166 M\$ sur deux ans tandis que l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations des réseaux de la santé et de l'éducation engendre une hausse de 100 M\$ par année.

DES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES RÉVISÉES À LA BAISSÉ

Le budget 2008-2009 déposé au printemps dernier tablait sur une croissance de l'économie québécoise de 1,5 % en 2008 et de 2,0 % en 2009. Les perspectives économiques se sont toutefois détériorées significativement depuis. Aux États-Unis, la chute des prix de l'immobilier, la hausse des prix de l'essence observée plus tôt dans l'année, le resserrement des conditions de crédit et la récente intensification de la crise financière auraient entraîné l'économie en récession. Ainsi, le PIB réel américain a diminué de 0,3 % au troisième trimestre, et tout porte à croire qu'un autre recul de la production sera observé à la fin de 2008. Cette baisse du PIB réel américain a des ramifications un peu partout sur la planète, et une récession est vraisemblablement en cours en zone euro, au Royaume-Uni ainsi qu'au Japon. Au Canada, les risques de récession sont évalués aux alentours de 50 %. Certaines régions sont cependant davantage exposées aux difficultés actuelles. C'est notamment le cas de l'Ontario, où un recul du PIB réel est attendu dans les trimestres à venir.

Le Québec n'échappe évidemment pas à cette détérioration. Le commerce extérieur souffre non seulement des effets de l'appréciation passée du huard, mais aussi du récent ralentissement de la demande américaine et ontarienne. La

Tableau 2
Recours à la réserve budgétaire^{(1) (2)}

En M\$	2006-2007	2007-2008 ^P	2008-2009 ^P	2009-2010 ^P
Budget 2008-2009	1 300	517 ⁽³⁾	-1 370	-447
Variations	---	484	166 ⁽⁴⁾	-650
Automne 2008	1 300	1 001	-1 204	-1 097
Solde de la réserve budgétaire à la fin de l'année	1 300	2 301	1 097	0

^P Derniers résultats pour 2007-2008 et prévisions pour les années subséquentes.

⁽¹⁾ Conformément à la Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents, les opérations à la réserve budgétaire présentées dans ce document seront incorporées au prochain budget.

⁽²⁾ À l'exception du solde de la réserve budgétaire, un montant positif signifie une affectation à la réserve et un montant négatif, une utilisation de la réserve.

⁽³⁾ Incluant le montant de 200 M\$ versé au Fonds des générations à même la réserve budgétaire.

⁽⁴⁾ Incluant un montant de 132 M\$ à être versé au Fonds des générations à même la réserve budgétaire découlant de la vente d'actifs de la Société immobilière du Québec.

Source : Ministère des Finances du Québec

Tableau 3

Perspectives économiques au Québec

	2007	2008p	2009p
Variation en % (sauf si indiqué)			
Produit intérieur brut réel			
Prévisions du ministère des Finances	2,4	0,8	0,6
Prévisions Desjardins	2,4	0,6	0,8
Budget 2008-2009	2,4	1,5	2,0
Produit intérieur brut			
Prévisions du ministère des Finances	5,5	2,9	2,3
Prévisions Desjardins	5,5	3,0	2,6
Budget 2008-2009	5,9	3,2	3,5
Mises en chantier (en milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	48,6	45,6	38,5
Prévisions Desjardins	48,6	46,0	43,0
Budget 2008-2009	48,6	44,6	38,5
Prix à la consommation			
Prévisions du ministère des Finances	1,6	2,3	1,4
Prévisions Desjardins	1,6	2,3	1,5
Budget 2008-2009	1,6	1,4	1,8
Création d'emplois (en milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	86,3	28,3	18,4
Prévisions Desjardins	86,3	30,0	20,0
Budget 2008-2009	86,3	45,0	34,2
Taux de chômage (en %)			
Prévisions du ministère des Finances	7,2	7,4	7,6
Prévisions Desjardins	7,2	7,4	7,7
Budget 2008-2009	7,2	7,0	6,9

p : prévisions

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

demande intérieure, le pilier de la croissance économique au cours des dernières années, montre depuis peu des signes d'une croissance un peu moins robuste. En outre, la confiance des ménages québécois est descendue en octobre à son niveau le plus bas en près de 12 ans, et les ventes au détail exprimées en termes réels progressent à un rythme moins rapide. Aujourd'hui, il est difficile de dire si le Québec échappera ou non à une récession. Par contre, on constate que le marché du travail tient bon jusqu'à maintenant, que les prix de l'immobilier ne diminuent pas comme c'est le cas dans certaines autres régions du Canada et, surtout, aux États-Unis, que les institutions financières canadiennes sont mieux capitalisées, que la qualité des prêts hypothécaires est meilleure au Canada et que le resserrement des conditions de crédit auprès des ménages y est moins important. De plus, un important programme d'investissement dans les infrastructures publiques et en développement énergétique est en cours. Selon le ministère des Finances, l'ensemble des actions du gouvernement du Québec aurait généré une croissance additionnelle du PIB réel de 1,4 % en 2008 et de 0,4 % en 2009.

Au bout du compte, les projections du ministère des Finances prévoient une croissance du PIB réel de 0,8 % cette année et de 0,6 % l'an prochain. La progression de l'emploi devrait se poursuivre, quoique à un rythme moins rapide. Une création de 18 400 emplois est attendue en 2009, contre 86 300 en 2007 et 28 300 en 2008. Le taux de chômage pourrait légèrement augmenter et atteindre 7,6 %, en moyenne, l'an prochain. Après une progression plus rapide que prévu en 2008 en raison de la hausse des prix de l'essence observée plus tôt dans l'année, l'inflation devrait croître modérément en 2009 (+1,4 %).

De façon générale, ces prévisions semblent réalistes et elles sont similaires à notre scénario. Les risques associés à ces projections demeurent néanmoins orientés à la baisse. Or, advenant une intensification ou un prolongement des difficultés économiques actuelles, l'équilibre budgétaire du gouvernement québécois pourrait être menacé. Non seulement la provision de 200 M\$ pour éventualités pourrait ne plus être disponible en 2009-2010, mais le ministère des Finances planifie d'utiliser la totalité de sa réserve budgétaire.

Des mesures budgétaires modestes

Le gouvernement québécois a aujourd'hui annoncé quelques mesures supplémentaires visant à atténuer les impacts de la crise financière sur l'économie et à soutenir le pouvoir d'achat des Québécois. La marge de manœuvre du gouvernement étant très limitée, celui-ci a décidé d'opter pour des mesures ciblées et modestes qui ne représentent au total qu'un coût additionnel de 81 M\$ en 2008-2009 et de 331 M\$ en 2009-2010. De plus, environ 50 % du coût de ces mesures découlent de l'indexation de certains paramètres budgétaires à la suite de l'accélération de l'inflation et ne représentent donc pas un réel gain pour les contribuables. Heureusement, ces maigres mesures s'ajoutent à d'autres beaucoup plus importantes annoncées précédemment par les différents paliers de gouvernement.

Mesures pour les particuliers

- Hausse de 71 à 73 ans de la limite d'âge pour l'échéance des régimes de pension agréés (RPA) et des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Ce changement, qui demande la participation du gouvernement fédéral, vise à donner plus de temps aux épargnants concernés pour profiter du rétablissement des marchés financiers.
- Report d'une année des remboursements à un Régime d'accession à la propriété (RAP). Vise à augmenter les liquidités des particuliers et à soutenir le pouvoir d'achat des jeunes familles ainsi que le marché domiciliaire. Demande la participation du fédéral.
- Hausse de 1 500 \$ à 2 000 \$ en 2009 du montant du crédit d'impôt pour revenus de retraite.
- Hausse de 1,58 % à 2,36 % du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers pour 2009. Cette indexation plus élevée provient d'une augmentation plus rapide des prix à la consommation attribuable notamment à la hausse des prix du carburant.
- Pleine indexation de 2,36 % des prestations d'aide de dernier recours en 2009, incluant celles des ménages aptes au travail.

Mesures pour les entreprises

- Programme spécial de prêts et d'une garantie de prêts permettant aux entreprises d'avoir accès à un financement additionnel de 1 G\$. Ce programme, qui vise à aider les entreprises à faire face à un possible resserrement du crédit, sera administré par Investissement Québec.
- Le gouvernement prévoit aussi annoncer ultérieurement des mesures visant à limiter l'impact de la conjoncture actuelle sur la situation financière des régimes complémentaires de retraite.

Si une croissance économique encore plus faible devait se réaliser, l'absence de marge de manœuvre pourrait alors forcer le gouvernement du Québec à déclarer un déficit en 2009-2010 ou en 2010-2011.

IMPACT FINANCIER

La publication de la mise à jour budgétaire d'aujourd'hui n'a pas semblé faire réagir les marchés financiers. Cela n'est pas surprenant puisque, depuis quelques mois, l'évolution des taux des obligations provinciales et des écarts par rapport aux titres du gouvernement canadien reflète essentiellement les turbulences financières et le sentiment des investisseurs. La prime record exigée sur les titres provinciaux, dont ceux

du Québec, par rapport aux obligations canadiennes provient ainsi de l'amplification de la crise financière depuis la mi-septembre et non de la dégradation des finances publiques provinciales.

De plus, la mise à jour apporte très peu d'éléments nouveaux. Elle vient essentiellement confirmer aux investisseurs que la situation financière du Québec est affectée par le ralentissement économique et la crise financière, mais que, pour le moment, l'impact n'est pas catastrophique. Le risque de défaut du gouvernement provincial demeure extrêmement faible et, en situation normale, ne justifierait pas les écarts de taux actuellement observés.



DES DÉFICITS COMBLÉS PAR UNE « RÉSERVE DE PRÉVOYANCE »

On ne peut qu'applaudir le maintien de l'équilibre budgétaire pour l'année en cours et pour l'an prochain. En plus, la provision de 200 M\$ pour éventualités n'est pas encore utilisée, ce qui laisse une dernière marge de manœuvre. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que cet équilibre est redevable à la réserve budgétaire accumulée au cours des années antérieures, soit en 2006-2007 et en 2007-2008, en prévoyance d'une détérioration des conditions économiques. Dans les faits, un déficit implicite est réellement présent. On peut néanmoins affirmer que ces jeux de réserves sont signes d'une bonne gestion dans le sens où, lors des périodes plus difficiles, on accepte d'accuser un déficit et, lors des périodes plus fastes, on récupère ces pertes. Comme la réserve sera complètement consommée au cours de l'année financière 2009-2010, il faudra la regarnir par la suite. Pour ce faire, la croissance économique devra être au rendez-vous en 2010, ce qui n'est pas encore assuré.

Pour ce qui est des mesures annoncées lors de cette mise à jour, elles ne seront pas suffisantes pour faire une réelle différence sur l'activité économique. Ce sont davantage des mesures facilitatrices qu'une injection de fonds dans l'économie. De plus, certaines ne prendront effet qu'en 2009. Dans les circonstances, cette prudence peut se justifier. En fait, la faiblesse de l'économie du Québec vient essentiellement du secteur extérieur sur lequel le gouvernement n'a que peu d'influence. La demande intérieure continue à progresser, et le plan des infrastructures publiques et les baisses d'impôts du début d'année font déjà leur travail pour maintenir l'activité économique à flot. Mais les risques sont nettement orientés à la baisse.